

Mercredi 11 décembre 2013

P7_TA(2013)0562

Nomination d'un membre de la Cour des comptes (Nikolaos Milionis — EL)**Décision du Parlement européen du 11 décembre 2013 sur la nomination proposée de Nikolaos Milionis comme membre de la Cour des comptes (C7-0310/2013 — 2013/0808(NLE))****(Consultation)**

(2016/C 468/63)

Le Parlement européen,

- vu l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C7-0310/2013),
 - vu l'article 108 de son règlement,
 - vu le rapport de la commission du contrôle budgétaire (A7-0436/2013),
- A. considérant que sa commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des critères fixés par l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne;
- B. considérant que cette commission a procédé, lors de sa réunion du 7 novembre 2013, à une audition du candidat désigné par le Conseil pour être membre de la Cour des comptes;
1. rend un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Nikolaos Milionis membre de la Cour des comptes;
 2. charge son Président de transmettre la présente décision au Conseil et, pour information, à la Cour des comptes ainsi qu'aux autres institutions de l'Union européenne et aux institutions de contrôle des États membres.
-